

**4 Économie**

**Mines/Entretien avec le ministre...**

**... Christian Magnagna : " Le secteur minier ne contribue qu'à 2% du PIB national "**

Propos recueillis Maxime Serge MIHINDOU & Willy NDONG  
Libreville/Gabon



Photo : D.R.

**le ministre des Mines Christian Magnagna.**

Face à la baisse drastique des ressources pétrolières, le gouvernement s'est fixé comme défi de relancer et diversifier l'économie nationale. Dans ce sens, le ministère des Mines s'est défini une feuille de route constituée d'axes stratégiques et d'actions prioritaires à mener pour concrétiser ces ambitions.

**L'union.** M. le Ministre, quel sens donnez-vous à la récente visite du Premier ministre sur les sites miniers du Haut-Ogooué ?

**Christian MAGNAGNA :** Tout d'abord, permettez-moi de vous rappeler la visite, il y a quelques semaines, du Premier ministre aux ports minéraliers d'Owendo qui permettront au Gabon, non seulement d'augmenter sa capacité d'exportation minière, mais de réduire aussi ses coûts des matériaux de construction (sable, gravier). C'est dans ce même esprit qu'il a séjourné dans le Haut-Ogooué, où il vérifié l'état d'avancement du cluster Moanda- Franceville. A cet effet, nous nous sommes rendus sur les sites de Binomi développé par la société Nouvelle Gabon Mining (NOGA), du Complexe métallurgique de Moanda (C2M) et à l'École des mines et de la métallurgie de Moanda, où nous avons échangé avec les responsables de Comilog, Managem et Gabon Mining, ainsi qu'avec les étudiants, les élèves de Terminale et le corps enseignant. Ce fut un déplacement fructueux, en ce sens qu'il a permis, primo, d'authentifier la progression dans le secteur minier à travers la mise en place par la société NOGA, d'un site pilote produisant 300 mille tonnes de manganèse par an, avec comme perspective la mise en place d'une usine de production de 2 millions de tonnes par an. Ce qui consolidera fortement notre position de leader d'exploitation de manganèse dans le monde. Secundo, cela a été l'occasion pour mes collègues en charge de l'Enseignement supérieur et des PME d'exprimer leurs projets respectifs, à savoir l'accompagnement de l'Etat aux jeunes dans la formation professionnelle, via des partenariats publics-privés, ainsi que la mise en place d'un incubateur au sein de l'École des mines, ayant pour principal objectif l'initiation des jeunes aux métiers de l'entrepreneuriat.

**Face au déclin des ressources pétrolières, que peut apporter, en termes de stratégie, le secteur minier national ?**  
Il y a une formule courante dans notre pays : le sous-sol gabonais regorge d'importantes ressources minérales, mais celles-ci sont peu valorisées. Il en résulte deux constats. D'abord, un faible intérêt des Investissements directs étrangers (IDE) pour le Gabon. En 2015 par exemple, notre pays n'a reçu que 1% des IDE mobilisés sur toute l'Afrique au profit du secteur minier. Ensuite, il y a une faible contribution du secteur minier au PIB (Produit intérieur brut, ndlr) national : 2,1% en 2016. Au regard de cela, nous avons élaboré une feuille de route

qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de la vision du président de la République, Ali Bongo Ondimba. Elle s'articule autour de plusieurs axes stratégiques, notamment la réforme législative et structurelle, l'inventaire des ressources minières du pays, l'amélioration de la gouvernance du secteur minier, l'augmentation de la production minière nationale, le développement de la filière aurifère et l'augmentation des ressources financières et techniques de la Société équatoriale des mines (SEM). Ces différentes mesures visent à faire du Gabon une destination minière de premier rang pour les investissements directs étrangers (IDE) par l'attractivité du secteur minier, la simplification des procédures administratives et la transparence dans le traitement des dossiers.

**Qu'en est-il du fer et quelles sont les dispositions prises pour leur meilleure valorisation ?**

En effet, notre pays compte d'indéniables ressources avec un gisement de classe mondiale : le gisement de fer de Belinga sur lequel le gouvernement a lancé une opération de réévaluation des ressources en fer, afin d'améliorer la connaissance sur ce gisement et de disposer de tous les leviers pour sa promotion, en vue d'un développement futur, à la fin de cette année. Il faut noter, par ailleurs, que les cours des matières premières ont montré une légère hausse, et des institutions internationales telles que la Banque mondiale estiment que cette remontée va s'inscrire dans la durée. Dans ce contexte, l'évaluation de nos ressources en fer est une opportunité qui s'offre au Gabon et nous nous devons de la saisir. Car, il est plus aisé de capter des investissements avec des prospects mûrs. Cette stratégie vise à positionner notre pays comme une destination de choix pour le développement de notre potentiel en fer. Ainsi, voudrais-je saisir l'opportunité que vous m'offrez pour annoncer que le Gabon pourrait, pour la première fois, produire du fer. Pour ce qui est de l'or, il occupe une place de choix dans notre stratégie. En 2016, cette ressource a été classée substance stratégique par le chef de l'Etat. Dès lors, il revient à l'administration minière de donner corps à cette décision salutaire. Cela passe par la

validation de nouveau procédé de récupération de l'or, le développement des nouvelles unités de production sur l'ensemble du territoire, la réorganisation de l'activité de collecte de l'or produit par les artisans par le biais de comptoirs Or.

**L'or est une ressource quasiment présente sur tout le territoire, mais il est étonnant que le Gabon ne compte qu'un opérateur en activité...**

L'or est la substance qui, en général, résiste le mieux aux soubresauts du marché dans l'industrie minière. Dans notre pays, les investissements dans ce domaine n'ont pas permis de faire de nouvelles découvertes de rang mondial, ce qui amène les acteurs du secteur à exploiter les réserves. Comme vous le dites, le Gabon dispose d'un fort potentiel en or et des efforts sont consentis pour accentuer l'exploration. Ce qu'il faut savoir c'est qu'aujourd'hui, nous comptons sept permis supplémentaires qui vont venir renforcer le développement de la filière aurifère du Gabon. Il s'agit de ceux attribués aux compagnies Alpha Centauri Mining SA (3), Gabon Gold (2), Maxi Gold et la Société équatoriale des mines (SEM).

**Où en est le gouvernement avec les projets Maboumine et Minkébé ?**

En ce qui concerne Maboumine, le gouvernement est à la recherche de nouveaux partenaires pour la finalisation de ce projet, qui se heurte aujourd'hui à la validation de la technique de récupération et de valorisation des substances à extraire, du fait de la complexité du gisement. Quant à Minkébé, ce projet a déjà connu une exploitation anarchique stoppée en 2012. Minkébé va faire l'objet d'une évaluation de ressources pour aboutir, dans les meilleurs délais, à l'ouverture d'une neuvième exploitation industrielle de l'or dans notre pays.

**Le Gabon voudrait aussi se lancer dans le développement de la filière diamantifère. Qu'est-ce qui est déjà fait pour intégrer la famille mondiale des producteurs de diamant ?**

Dans un premier temps, notre pays a un potentiel en diamant connu, particulièrement dans les régions de Makongonio, Mbigou, Malinga et Mitzic. Des études récentes ont également mis en avant la présence de cette ressource minérale à Lastoursville (Ogooué-Lolo) et Okondja (Haut-Ogooué). Afin de permettre le développement de cette filière dans notre pays, le Gabon a entrepris, en novembre 2015, de reprendre sa place au sein des nations productrices et exportatrices de diamant en adhérant au processus de Kimberley, qui est le régime international de certification de diamants bruts. Notre candidature a déjà été acceptée par le Secrétariat exécutif du processus, des missions sont prévues au Gabon pour la vérification de la mise en œuvre des pré-alables devant permettre la réception du Gabon comme Etat parti au processus de Kimberley courant 2017. En attendant l'aboutissement définitif de ce dossier, l'administration minière s'est déjà dotée d'équipements de gemmologie. Elle a aussi organisé une formation de six ingénieurs issus des directions chargées de la gestion

du domaine minier gabonais. Trois d'entre eux ont été retenus pour représenter le Gabon au sein de ce cartel. Cette formation s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement des capacités institutionnelles et des agents des Mines, en rapport avec l'implémentation des outils de gestion du système international de certification des diamants bruts. Un de ces outils est le Bureau d'expertise et d'évaluation (BEE) des diamants bruts que nous entendons mettre sur pied rapidement.

**Monsieur le ministre, s'agissant de la réorganisation des permis d'exploitation de matériaux de carrières de granulats et de sable, où en est votre administration ?**

Un audit interne du régime des carrières a été conduit au sein de l'administration des Mines qui a révélé un certain nombre de dysfonctionnements. Au sortir de cette action, de nouvelles procédures ont été redéfinies et sont actuellement en phase de test au niveau des services compétents du département dont j'ai la charge. Il s'agit d'une nouvelle orientation qui vise à permettre à ce secteur d'activités de participer plus efficacement à la relance de l'économie par le développement d'une classe d'hommes d'affaires gabonais.

**La mise en œuvre de mesures que vous venez de décliner nécessite des ressources humaines compétentes. Qu'en est-il ?**

En effet, la première ressource d'un pays, quel qu'il soit, c'est la ressource humaine. Cette préoccupation trouve un début de réponse avec la mise en place de l'École des mines et de la métallurgie de Moanda. Dans un proche avenir, cet établissement viendra augmenter le vivier de ressources humaines nécessaires au bon déroulement de toute activité minière. A côté de cette initiative du gouvernement, nous avons la formation par compagnonnage réalisée par les opérateurs déjà en activité.

**Quelques mots sur la Société équatoriale des mines en conclusion de cet entretien ?**

La SEM a été conçue pour répondre à deux objectifs : la détention et la gestion des participations de l'Etat dans les sociétés minières, et le développement de l'activité minière par la détention et l'exploitation de permis miniers. De plus, la SEM est chargée de l'organisation de la collecte et de la commercialisation de l'or sur le territoire national. C'est un organisme étatique avec une autonomie de gestion. Les résultats de la SEM aujourd'hui sont loin des attentes placées sur cette structure. Afin de lui permettre de jouer pleinement sa partition, à titre de bras séculier de l'Etat, certains ajustements sont nécessaires. Cela passe, notamment, par la redéfinition des actions prioritaires et de la stratégie de développement de la SEM. L'objectif du gouvernement étant de relever le taux de contribution du secteur minier au PIB national, au-delà de 4%, dans un horizon de 4 à 5 ans.

| CHANGEMENTS | COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 08/02/2017 | FIXING |          |         | VENTE BILLETS (sans frais) |         | INDICES BOURSISERS |                  |            |           |
|-------------|--|--------|----------|---------|----------------------------|---------|--------------------|------------------|------------|-----------|
|             |  | DEV    | EUR/DEV  | DEV/COT | DEV/CFA                    | DEV     | CFA                |                  | en date du |           |
|             |  | XAF    | xxxxx    | xxxxx   | xxxxxx                     | 1 EUR   | 655,957            |                  |            |           |
|             |  | USD    | 1,0665   | 1USD =  | 615,056                    | 1 USD   | 636,583            | <b>CAC 40</b>    | 09/02/2017 | 4 738,65  |
|             |  | CAD    | 1,4020   | 1CAD =  | 467,872                    | 1 CAD   | 492,208            | <b>DOW JONES</b> | 09/02/2017 | 20 035,17 |
|             |  | JPY    | 119,3900 | 1JPY =  | 5,494                      | 100 JPY | 571,334            |                  |            |           |
|             |  | GBP    | 0,8532   | 1GBP =  | 768,865                    | 1 GBP   | 802,231            |                  |            |           |
|             |  | CHF    | 1,0637   | 1CHF =  | 616,675                    | 100 CHF | 64 547,51          |                  |            |           |
|             |  | ZAR    | 14,3162  | 1ZAR =  | 45,819                     | 100 ZAR | 4 764,64           |                  |            |           |
|             |  | MAD    | 10,7212  | 1MAD =  | 61,183                     | MAD     | 63,62              |                  |            |           |
|             |  | CNY    | 7,3295   | 1CNY =  | 89,495                     | 1CNY    | 92,18              |                  |            |           |
|             |  | KES    | 110,9100 | 1KES =  | 5,914                      | 1KES    | 6,09               |                  |            |           |

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**09 Février 2017: 54,83**

**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>